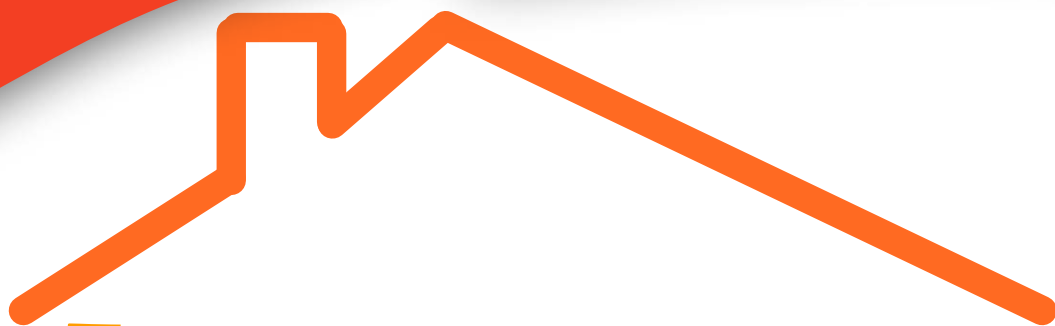


Centre Hospitalier du Penthievre & du Poudouvre

Résidence Evel er gêr



5 logements
en Résidence Autonomie*
pour personnes âgées
autonomes

Autonomie et sécurité

CH2P

CENTRE HOSPITALIER
du PENTHIEVRE & du POUDOUVRE

Le Centre Hospitalier du Penthièvre & du Poudouvre



Le Centre Hospitalier du Penthièvre & du Poudouvre est issu de la fusion du **CH de Quintin** et du **CH de Lamballe**, lui-même né du rapprochement de plusieurs établissements à vocation gériatrique : l'ancien hôpital de Lamballe avec l'ex-Maison de Retraite Intercommunale (EHPAD La Baie et Eugène Guéno à Langueux, EHPAD du Parc à Tréguex et EHPAD du Lac à La Méaugon) ; puis avec l'EHPAD-EHPA Gibraine à Créhen et plus récemment, l'EHPAD-EHPA La Roseraie à Pléneuf-Val-André.

Il comprend :

H - des **services d'hospitalisation** : deux services de médecine, deux services de Soins de Suite et de Réadaptation et une Unité de Soins de Longue Durée

- des services **d'hébergement**
- un **service de soins infirmiers à domicile**
- deux **services d'accueil de jour**
- une **plateforme d'aide et de répit** destinée aux personnes atteintes de troubles de la mémoire et leurs proches



La Résidence autonomie

***La Résidence autonomie** est un logement de proximité, qui a pour vocation d'accueillir des personnes âgées valides et autonomes.

Ces logements proposent un cadre de vie sécurisant, du fait de leur proximité avec les services de soins et d'hébergement du Centre Hospitalier, de la Maison Médicale de Garde située à l'entrée du site et de la présence d'un agent de sécurité la nuit.

Pourquoi vivre en Résidence autonomie ?

La Résidence autonomie offre une formule à mi-chemin entre le domicile et l'entrée en structure médicalisée.

Occuper un logement de la Résidence permet de vivre dans un **lieu sécurisé**. Dans sa vie quotidienne, la personne **reste autonome**, libre de ses horaires et de ses allées-venues.

Elle peut continuer de recevoir ses amis et ses proches et rompre son isolement grâce à la présence des autres occupants de la Résidence et de la proximité du centre-ville (avec ses services, ses commerces et ses activités).

Cela peut être également une solution afin de rester au plus proche de son conjoint, nécessitant son entrée en EHPAD ou au foyer de logement du Gouessant à Lamballe.

Être autonome plus longtemps



Le cadre de vie

Au calme tout en étant en ville

Les logements de la Résidence «Evel er gê» (*comme à la maison* en breton) sont aménagés dans le bâtiment «Ville Deneu», à l'entrée du site du Centre Hospitalier de Lamballe.

Les personnes de la Résidence profitent du calme du site hospitalier ainsi que du parc paysager et animalier qui entoure les pavillons.

Un parc de jeux permet de divertir les enfants en visite.

Un parcours de marche, aménagé de manière à simuler les difficultés quotidiennes de la marche, est à disposition, permettant un exercice bienfaisant.

La Résidence est située au cœur de la ville de Lamballe, à proximité des commerces et d'un supermarché, des activités culturelles (bibliothèque, cinéma...) et des infrastructures administratives, sanitaires et sociales (mairie, cabinet médical, maison médicale de garde...) et du Haras National.



ânes du parc



jeux pour enfants



parcours de marche



copyright : Franck HAMON

centre-ville de Lamballe

Des studios privatifs



La Résidence propose **4 studios simples** (T1) et **1 appartement type T2** (pour l'accueil de couples notamment). Spacieux, le logement est libre d'agencement, de manière à ce que la personne dispose ses meubles personnels dans son espace privatif. Chaque logement dispose d'un coin cuisine et d'une salle de bain sécurisée avec douche, lavabo et toilettes. Tous les logements sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Un espace collectif

Les logements sont regroupés autour d'un espace collectif, composé d'un salon et d'une salle à manger.



Les différents espaces de la Résidence sont desservis par un large couloir.

Une place de parking peut être attribuée.

Autonomie, compagnie & sécurité



La sécurité

A l'entrée de la Résidence, un visiophone permet de s'assurer de l'identité des visiteurs. La nuit, le site est protégé : un agent de sécurité assure le gardiennage. La Maison Médicale de Garde (à l'entrée du site) réalise les gardes médicales (du lundi au vendredi : 20h00 à minuit ; le samedi : 14h00 à minuit ; le dimanche et jours fériés : 8h00 à minuit) et dispense les premiers soins (le cas échéant, les patients sont orientés vers des établissements spécialisés).

Bénéficiaire de services

Vivre dans la Résidence autonomie, est comme vivre à domicile. En complément du logement, la personne peut choisir de bénéficier de **prestations hôtelières à la carte** (prestation faisant l'objet d'une facturation supplémentaire).

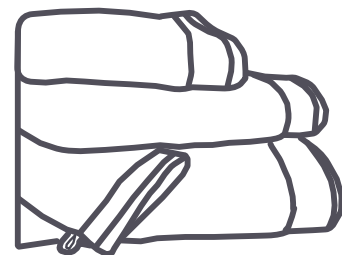


LES REPAS

La personne est libre de préparer ses repas dans l'espace cuisine de son logement. Elle peut également choisir de bénéficier de la prestation de portage de repas à domicile ou de se restaurer en salle à manger d'EHPAD. Les repas du midi et du soir sont alors préparés par le GIP Penthièvre, situé à Lamballe. Ils sont distribués sur le site en liaison froide : une fois préparés, les plats sont mis en barquettes individuelles et identifiables puis refroidis.

Les repas répondent aux normes de sécurité alimentaire (norme H.A.C.C.P.) et sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne, en privilégiant les productions locales et les productions biologiques. La personne n'aura plus qu'à les réchauffer dans sa cuisine...

LE LINGE Une blanchisserie (équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge ménagers) est mise à disposition. La personne aura également la possibilité de confier son linge au blanchisseur partenaire de l'établissement. Cette prestation fait l'objet d'une facturation supplémentaire.



L'ENTRETIEN DES ESPACES La personne à la charge du nettoyage de son logement personnel. Elle peut faire appel à une aide ménagère. Une fois par semaine, l'entretien complet des espaces collectifs sera réalisé par le personnel de l'établissement. Les petits travaux nécessaires à l'entretien technique des logements est effectué par le personnel qualifié du CH de Lamballe, les fournitures de matériel restant à la charge de la personne.

L'ANIMATION La personne logée dans la Résidence peut participer l'après-midi, gratuitement, aux activités organisées par l'équipe d'animation de l'EHPAD : jeux de société, activités manuelles, gym douce, sorties extérieures...

Elle peut également assister aux spectacles organisés par des intervenants (associations de chants, de danse, magiciens...) ou des spectacles à l'extérieur de la Résidence (suivant une participation financière : théâtre, cirque...).



S'intégrer dans la filière gériatrique locale

Tout comme à son domicile, la personne peut faire appel à un médecin généraliste, une infirmière libérale, au service de soins infirmiers à domicile.

En cas de perte d'autonomie, la personne sera admise prioritairement en service d'hébergement (EHPAD) ou en USLD (Unité de Soins de Longue Durée).

L'admission et les tarifs

Pour être accueilli en Résidence autonomie, il faut avoir plus de 60 ans et être autonome. Un certificat médical d'aptitude à vivre dans un établissement non médicalisé devra être fourni.

Démarche à suivre :

- 1.** Le dossier d'admission est à retirer directement à l'accueil du Centre Hospitalier de Lamballe ou par téléchargement sur le site internet de l'établissement.
- 2.** Le dossier complet sera à déposer au bureau des admissions de l'établissement. L'inscription sur la liste d'attente sera effectuée par la commission d'orientation.
- 3.** Lorsque l'admission est prononcée, une rencontre avec le personnel du bureau des admissions sera programmée, afin de signer le contrat de séjour.

Les tarifs 2018

- **Tarif journalier logement 1 personne : 36.36€**
- **Tarif journalier logement 2 personnes : 32.72€** par personne

Le tarif indicatif mensuel de 993 € comprend, sur la base de 30 jours :

- le loyer (528 €)
- les charges (465 €) : eau, électricité, ordures ménagères, ménage du studio une fois par semaine, ménage des parties communes, accès aux animations et au parc, sécurisation du site...). Selon votre situation, il est possible de bénéficier de l'allocation logement et/ou de l'aide sociale afin de prendre en charge tout ou partie des frais d'hébergement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de repas midi et/ou soir ainsi que de la blanchisserie (linge hôtelier et/ou linge personnel non délicat).



Service des admissions : 13 rue du Jeu de Paume - BP 90527 - 22 400 LAMBALLE
Tél. : service des admissions : 02.96.50.15.15 / Tél. du standard : 02.96.50.15.00